

Pages de Profils



Le PIB par habitant est un critère majeur pour résumer la richesse produite par une économie et, à ce titre, il est privilégié pour l'attribution des crédits européens. Il ne donne toutefois qu'une vision partielle des territoires européens - pays et régions - et ce n'est pas le seul critère observé par la stratégie Europe 2020. À PIB équivalent, certaines régions présentent ainsi un niveau de production et un niveau de vie très différents de ceux du Nord-Pas-de-Calais. Une typologie des régions européennes selon ces critères permet de situer la région dans l'Europe.

D'autres critères que le PIB pour comprendre les régions européennes

Edwige Crocquey

Service statistique

Pierre Chaillot

Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
☎ 03 20 62 86 29 - 📠 03 20 62 86 00

Les enjeux régionaux de développement européen sont souvent observés uniquement au regard du Produit Intérieur Brut (PIB) rapporté au nombre d'habitants. Si cet indicateur permet de mesurer la richesse d'une région en la comparant aux autres régions européennes, il montre rapidement ses limites, ne tenant pas compte de critères observés dans la stratégie Europe 2020, comme le niveau d'éducation, le taux d'emploi, l'espérance de vie, la pauvreté ou encore le chômage de longue durée.

LE PIB PAR HABITANT, UNE APPROCHE MACROÉCONOMIQUE DE LA RICHESSE PRODUITE

Le PIB, calculé comme la somme des valeurs ajoutées produites à l'échelle d'un pays, est un indicateur issu de la comptabilité nationale, permettant de résumer le niveau des richesses générées par l'activité économique. Pour les besoins de comparaisons internationales, il est ramené au standard de pouvoir d'achat (SPA), c'est à dire corrigé des effets de change et de prix. La France avait en 2009 un PIB par habitant de 25 400 SPA, supérieur de 1 800 SPA à celui de l'Europe des 27. L'écart se resserre, entre 2002 et 2009, l'évolution française ayant été de 11 % contre 19 % pour l'Europe à 27. L'année 2009 marque un net recul du PIB et logiquement du PIB par habitant, la France étant cependant moins touchée que l'ensemble de l'Union européenne.

AU SEIN DE L'EUROPE, COMME AU SEIN DE CHAQUE PAYS, DES ÉCARTS RÉGIONAUX DE RICHESSE PRODUITE

Calculé à l'échelle des régions, le PIB par habitant met en exergue les contrastes existant dans chaque pays et pointe les territoires dont le développement économique est plus ou moins avancé. La France présente ainsi des disparités en son sein © Carte 1. L'Île-de-France, en tant que région capitale, se démarque avec 41 500 SPA par habitant. Au sein des régions de provinces, le Nord-Pas-de-Calais, avec 21 700 SPA par habitant, se situe dans la deuxième partie du classement français. Les habitants de la région créaient 800 SPA de richesse en plus que ceux de la Corse (région la moins

bien placée en PIB/habitant) et 5 100 de moins que ceux de Rhône-Alpes (deuxième région française derrière l'Île-de-France).

Plus largement en Europe, le PIB par habitant met en perspective des régions dont le niveau de développement économique est en retrait, le plus souvent dans des pays où le niveau de richesse est globalement moindre, mais aussi dans certaines régions de pays réputés plus riches. A cet égard, le PIB par habitant a été retenu par la Commission Européenne comme l'un des critères décisifs pour la répartition de fonds d'aides entre les régions. Ainsi, ce sont majoritairement les régions de

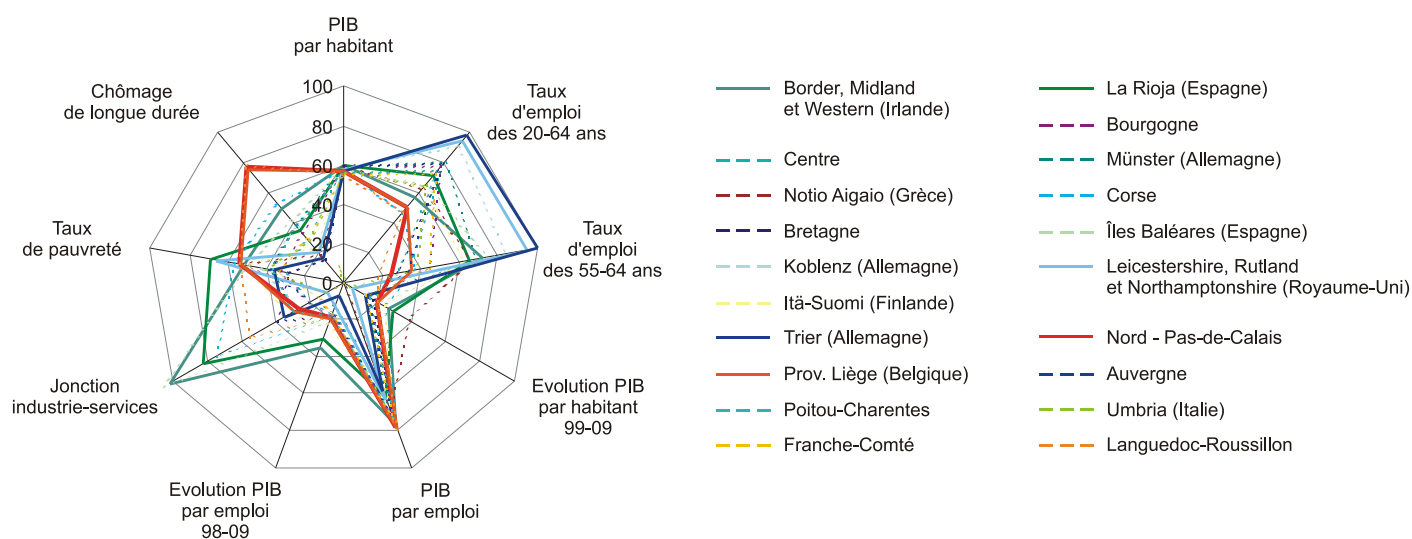
l'est et du sud de l'Europe qui présentent les PIB par habitants les plus faibles, en dessous de 75 % de la moyenne. Dix régions françaises, dont le Nord-Pas-de-Calais, se trouvent dans la tranche du dessus, entre 75 % et 90 % de la moyenne européenne, au même titre que les länders de l'Allemagne de l'Est, des régions d'Angleterre, du sud de l'Espagne, de l'Italie et de Grèce. Neuf autres régions françaises forment pratiquement une classe à part en Union européenne entre 90 % et 100 % de la moyenne puisqu'elles ne partagent cette tranche qu'avec une dizaine d'autres régions éparpillées un peu partout en Europe. Les régions au-dessus de la moyenne européenne ne sont que trois

Carte 1 : PRODUIT INTÉRIEUR BRUT PAR HABITANT EN 2008 (EN SPA)



Source : Eurostat - traitement Insee

Graphique 1 : DES SITUATIONS DIFFÉRENTES POUR UN MÊME PIB PAR HABITANT



Source : Eurostat - traitement Insee

en France (Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur), la plupart étant au centre de l'Europe, du nord de l'Italie et jusque dans les pays scandinaves. On en trouve également au nord de l'Espagne et un peu partout en Angleterre.

COMPLÉTER LE PIB POUR RENDRE COMPTE DES INÉGALITÉS AU SEIN DES TERRITOIRES

La richesse produite sur un territoire prend à la fois en compte la rémunération du capital et la rémunération du travail. De fait, elle ne peut donc être assimilée au niveau de revenus dont disposent les habitants de ce territoire. Il y a ainsi des limites à calculer le ratio entre la valeur ajoutée circulant sur un territoire et le nombre de personnes qui y résident. Rien ne dit que toute la population d'un territoire participe de la même manière à la circulation de la richesse. Des régions homogènes peuvent présenter des PIB proches de régions où une population très pauvre côtoie une population très riche. Il convient donc d'examiner d'autres indicateurs pour caractériser les territoires européens et situer le Nord-Pas-de-Calais en Europe.

Ainsi, des régions ayant un PIB proche de celui du Nord-Pas-de-Calais [Graphique 1](#) peuvent présenter des situations très distinctes. Certaines régions comme le Languedoc-Roussillon ou la province de

Liège vont, comme le Nord-Pas-de-Calais, connaître une situation peu favorable : taux d'emploi faible, taux de chômage de longue durée élevé et un taux de pauvreté relativement important. A l'opposé, la région allemande de Trier ou la région britannique de Leicestershire sont mieux loties : taux d'emploi élevé, faible taux de chômage de longue durée et taux de pauvreté peu élevé. Enfin, la région espagnole de La Rioja ou la région irlandaise de Border Midland and Western vont afficher une situation très défavorable : taux de pauvreté élevé malgré un taux d'emploi et un chômage de longue durée moyen.

L'ÉCONOMIE EN EUROPE : DES PARTICULARITÉS ENTRE PAYS ET GRANDES ZONES GÉOGRAPHIQUES

Pour compléter l'approche apportée par le produit intérieur brut, l'économie en Europe est ici étudiée selon trois critères : le niveau d'éducation, approché par les taux de personnes à niveau d'instruction bas et élevé, les dépenses consacrées à la recherche et au développement ainsi que le taux d'emploi des 25-64 ans. Une typologie des régions européennes en huit classes montre des disparités importantes entre les pays d'Europe et entre grandes régions [Carte 2](#). Certaines classes de la typologie sont composées de régions nettement plus en difficulté que d'autres. Les classes F, G et H sont constituées de régions présentant des

difficultés sur les trois indicateurs étudiés, et elles s'opposent alors aux classes A, B, C et D. La classe E est composée de régions avec une situation médiane pour les trois critères étudiés.

EN NORD-PAS-DE-CALAIS, DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES À RELIER EN PARTIE AU NIVEAU DE FORMATION

La classe G, une de celles les plus en difficulté, composée de régions de Pologne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie, présente un taux de personnes avec un niveau d'instruction élevé très faible par rapport au niveau européen (16,8 % en moyenne contre 24,7 %), un taux d'emploi des 25-64 ans très bas (62,4 % contre 69,8 %) et des dépenses consacrées aux R&D également faibles (0,45 % du PIB contre 1,5 % du PIB)

[Graphique 2](#). Cependant, cette classe a aussi la particularité d'être constituée de régions avec relativement peu de personnes avec un niveau d'instruction faible (17,4 % contre 27,6 %). La classe F, composée principalement de régions du nord de la France, du nord de l'Italie, du Portugal et de la Grèce, présente des régions également en difficulté sur le plan économique mais plus par la faible qualification de la main d'œuvre. En effet, le taux de personnes avec un niveau d'instruction faible est très élevé (45,8 %), au contraire du taux de personnes avec un niveau d'instruction élevé (16,8 %). Les dépenses de R&D sont également

faibles (0,83 % du PIB), tout comme le taux d'emploi des 25-64 ans (67,6 %). La classe H, formée des régions du sud de l'Espagne et de l'Italie, se démarque par le taux d'emploi des 25-64 ans le plus faible de l'ensemble des classes (54,6 %). Elle présente également le plus fort taux de personnes avec un niveau d'instruction faible (55 %), un faible taux de personnes avec un niveau d'instruction élevé (18 %) et des dépenses de R&D faibles (0,72 % du PIB).

La classe E, regroupant une grande partie des régions françaises, belges, l'Irlande, le nord de l'Espagne, quelques régions anglaises et les pays du nord de l'ex Union soviétique, fait office de classe médiane puisque tous les indicateurs des régions qui la composent sont proches de la moyenne européenne. Cette classe sépare ainsi les 92 régions les plus en difficulté des 115 qui s'en sortent le mieux.

On retrouve parmi ces 4 classes, tout l'éventail des classes de PIB possibles. Au sein de la classe E par exemple, l'Île-de-France a son PIB parmi les plus forts d'Europe et se trouve dans la même classe que les pays baltes ayant des PIB extrêmement faibles. La classe F est également très éclatée sur les niveaux de PIB constatés, allant des niveaux les plus hauts au nord de l'Italie aux plus bas au Portugal.

LES RÉGIONS DISPOSANT D'ATOUTS ÉCONOMIQUES PRÉSENTENT NÉANMOINS D'IMPORTANTES CONTRASTES DE PIB

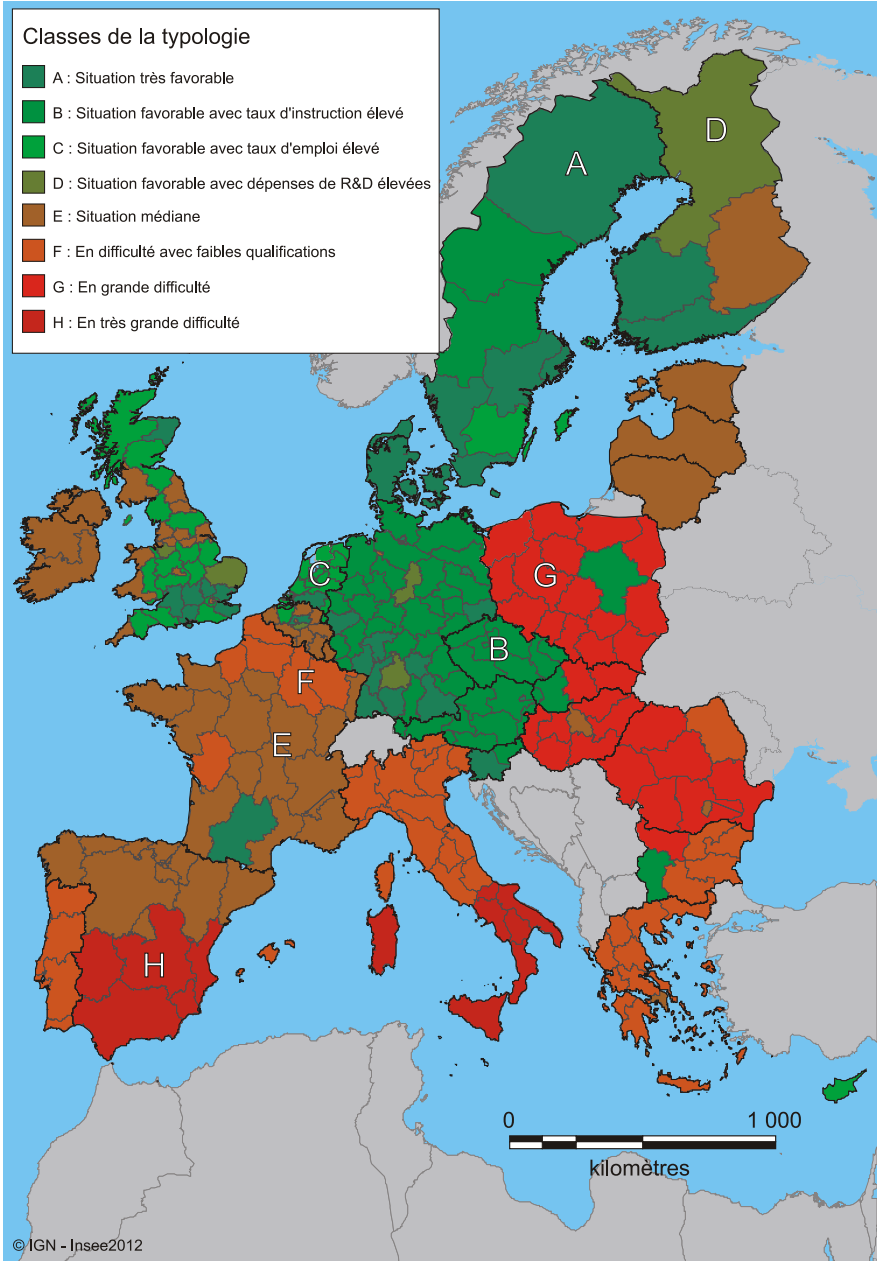
Pour ce qui est des classes regroupant des régions qui présentent des indicateurs plus favorables, la classe B, composée de la majeure partie des régions allemandes, de deux régions suédoises, de la République tchèque et de l'Autriche, rassemble les

Encadré 2 : LES CRITÈRES UTILISÉS POUR DÉCRIRE L'ÉCONOMIE

Les critères ici utilisés pour décrire l'économie sont :

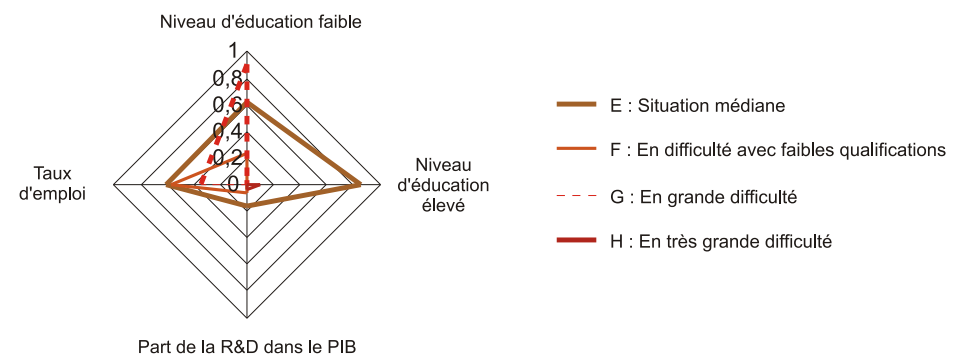
- le niveau d'éducation (taux de personnes à niveau d'instruction bas et élevé)
- les dépenses consacrées à la recherche et au développement (part des R&D dans le PIB)
- le taux d'emploi des 25-64 ans

Carte 2 : CLASSIFICATION DES RÉGIONS EUROPÉENNES SELON L'AXE ÉCONOMIE



Méthodologie : l'axe économie est calculé à partir du niveau d'éducation, des dépenses de R&D et du taux d'emploi.
Source : Eurostat - traitement Insee

Graphique 2 : POSITION DES CLASSES SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES D'ÉCONOMIE



Source : Eurostat - traitement Insee

Encadré 1 : DÉFINITION ET MODE DE CALCUL DU PIB, DU PIB PAR HABITANT ET DU PIB PAR EMPLOI

Le **Produit intérieur brut** (PIB) est la somme des valeurs ajoutées brutes des biens et des services produits dans un pays donné (quel que soit le pays de résidence des salariés et la localisation du siège de l'entreprise), y compris les services de distribution et de transport et les services non marchands, plus les impôts sur les produits (par exemple la TVA), moins les subventions sur les produits.

Les valeurs ajoutées régionales sont estimées à partir des fichiers fiscaux et des déclarations annuelles de données sociales (DADS) et d'informations tirées du répertoire des entreprises et des établissements Sirene géré par l'Insee. Les déclarations fiscales des entreprises permettent de calculer pour chaque entreprise une valeur ajoutée. Pour régionaliser cette valeur ajoutée, on la répartit au prorata de la masse salariale (issue des DADS) de chaque établissement dont la localisation peut se situer dans des régions différentes. Dans le cas où l'information sur la masse salariale est inconnue, on utilise l'effectif salarié de chaque établissement, provenant de la source Sirene. Secteur par secteur, la valeur ajoutée des comptes nationaux est ventilée par région au prorata du poids de chaque région dans le total estimé précédemment.

Pour un certain nombre de branches (administration, santé, éducation, banques, assurances, recherche...), les sources disponibles ne permettent pas ce type de méthode. Des indicateurs spécifiques sont alors employés pour ventiler les valeurs ajoutées selon les régions. Les valeurs ajoutées sont ensuite calées, pour chacun des secteurs d'activité, sur la valeur ajoutée nationale fournie par les comptes nationaux. On obtient ainsi une estimation de la valeur ajoutée de chaque région, répartie en secteurs d'activité, cohérente avec les données fournies par la comptabilité nationale. Enfin, les PIB régionaux sont obtenus en appliquant au PIB national la structure régionale de la valeur ajoutée brute (nationale).

Afin de rendre comparables les PIB régionaux, Eurostat les convertit tous en euros, au cours officiel moyen de l'année civile considérée. Pour niveler les écarts de niveaux de prix entre pays, on utilise des "**parités de pouvoir d'achat**" (PPA) et l'on convertit les PIB en une monnaie artificielle, le **standard de pouvoir d'achat** (SPA). Ce PIB régional en SPA est calculé à prix courants du marché. Notons que le PIB en SPA est la variable principale pour déterminer si les régions sont susceptibles de bénéficier d'une aide dans le cadre de la politique structurelle de l'Union européenne.

Les comptes régionaux sont établis selon le système européen de comptes économiques intégrés (SEC). Ils forment un ensemble, le SEC-Reg, version simplifiée du SEC.

Le **PIB par habitant** est calculé en rapportant le PIB régional à prix courants du marché à la population moyenne résidant dans la région.

Le **PIB par emploi** est calculé en rapportant le PIB régional à prix courants du marché à l'emploi total régional défini par l'ensemble des actifs (salariés et non salariés) travaillant dans la région qu'ils y résident ou non. Il est à noter que la notion de personnes occupées ne fait pas de distinction entre emploi à temps complet et emploi à temps partiel.

Le PIB par habitant peut utilement être décomposé en deux éléments. Il correspond à la richesse produite par emploi présent dans la région que l'on multiplie par une mesure de la densité d'emplois (rapport du nombre d'emplois à la population), soit :

$$PIB_{habitant} = \frac{PIB}{emplois} \times \frac{emplois}{habitants} = PIB_{emploi} \times Densité\ d'\text{emploi}$$

régions au plus faible taux d'instruction bas en Europe (13 %), au taux relativement haut d'instruction élevée, des dépenses de R&D moyennes et un taux d'emploi assez élevé. La classe A, composée de Midi-Pyrénées, du Danemark, de régions du sud de l'Angleterre de nombreuses régions de Suède, du sud de l'Allemagne et de la Slovénie, regroupe des régions dans le top 3 des meilleures pour l'ensemble des 4 indicateurs, second taux d'instruction haut (32,3 %), seconde en dépenses de R&D (3,6 % du PIB), seconde en taux d'emploi (76,4 %) et troisième plus faible taux d'instruction bas (19 %). La classe C, majoritairement composée de régions d'Angleterre et des Pays-Bas, rassemble des régions dont le taux de personnes

en emploi est le plus élevé (77 %). Le taux d'instruction bas est moyen (25 %) et le taux d'instruction haut est parmi les plus élevés (31 %), la part de dépenses de R&D est en moyenne basse (1,3 % du PIB). La classe D se démarque des trois autres par un taux de R&D extrêmement élevé (6,5 % du PIB), 4 fois supérieure à la moyenne des régions. Les autres indicateurs la rapprochent de la classe A.

Dans ces 4 classes on retrouve également tout l'éventail des niveaux de PIB européen. L'Allemagne par exemple dont tous les länder font parties des ces classes voit les situations de ses PIB aller d'une extrême à l'autre.

LE NIVEAU DE VIE EN EUROPE : UNE MOYENNE ET DES SITUATIONS EXTRÊMES

Le niveau de vie au sein des régions européennes est évalué par 3 indicateurs : l'espérance de vie, la pauvreté et le chômage de longue durée. Une typologie des régions européennes a permis de constituer 8 classes distinguées selon le niveau de ces 3 indicateurs  Carte 3.

La classe A, composée de régions de France, nord de l'Italie, nord de l'Espagne, Suède, Autriche, Hongrie, Danemark, Pays-Bas, Angleterre et nord de l'Écosse, se détache d'emblée dans la typologie. Les régions qui constituent

cette classe présentent à la fois un taux de chômage longue durée le plus faible d'Europe (1,5 % contre 2,9 %), une espérance de vie la plus élevée (81,4 ans contre 79,6) et un taux de pauvreté faible (12 % contre 17 %). La classe H, composée de régions de Pologne, de Roumanie, de la Lettonie, est à l'opposé car composée de régions avec un taux de chômage de longue durée fort (3,7 %), une espérance de vie la plus faible (74 ans) et un taux de pauvreté très élevé (29 %). La classe C, avec l'ouest de l'Allemagne, le nord de la France, le Portugal, l'Irlande, le milieu de l'Italie et le nord-ouest de l'Espagne, fait office de classe médiane.

INCLUSION SOCIALE ET CONDITIONS DE SANTÉ NE VONT PAS NÉCESSAIREMENT DE PAIR

Les autres classes sont plus nuancées. Par exemple, la classe B regroupe des régions de la Pologne et de la République tchèque, au sein desquelles le taux de chômage longue durée est très faible (1,5 %), le taux de pauvreté est le plus faible (9 %) mais l'espérance de vie reste faible également (77 ans). S'oppose à cette classe, la classe G composée des régions du sud de l'Italie, d'Espagne et de Grèce, où le taux de chômage longue durée est très élevé (7,3 %), le taux de pauvreté est le plus élevé (32,5 %) mais où l'espérance de vie est élevée (81 ans).

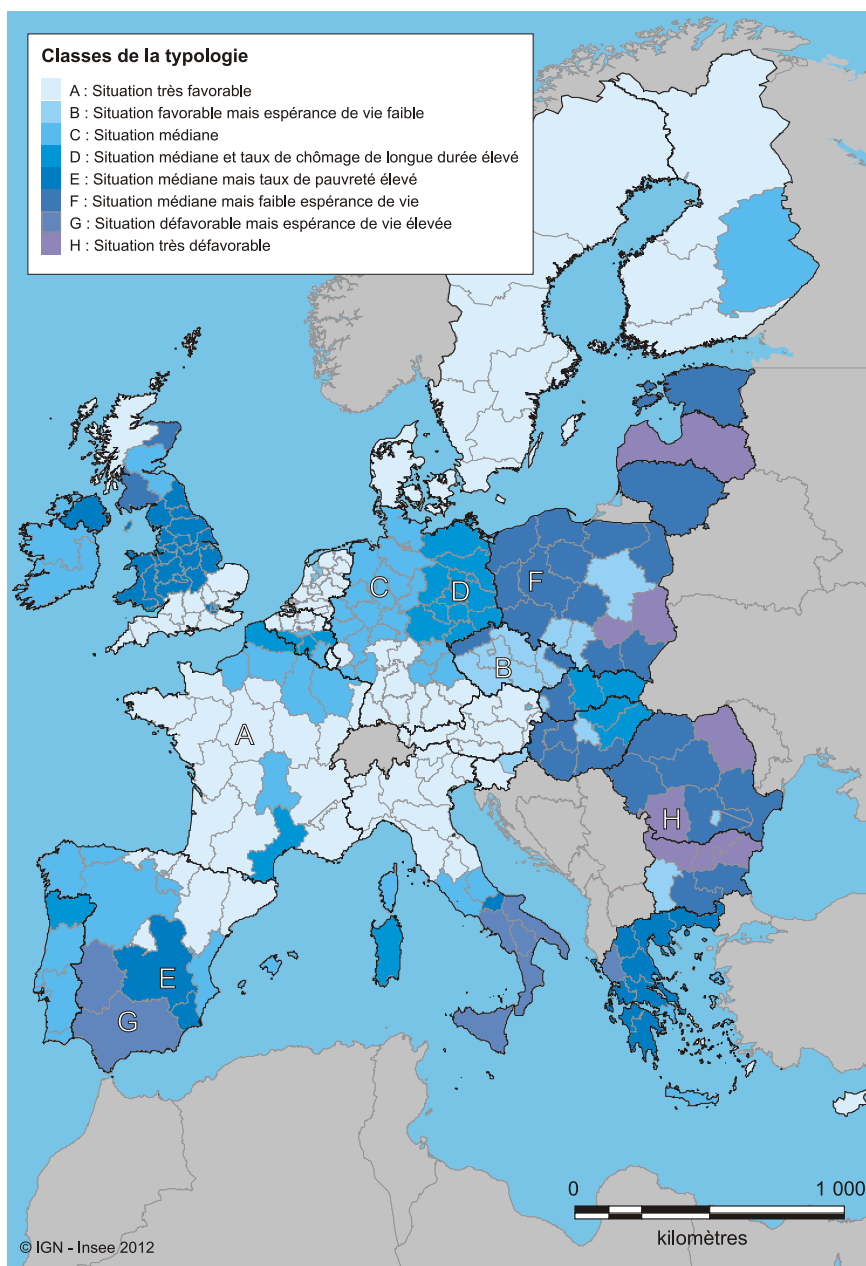
Les classes D, E et F suivent la même logique, elles regroupent chacune des régions pour lesquelles deux indicateurs sur trois sont proches de la moyenne européenne, et le dernier présente des difficultés ➤ Graphique 3. La classe D est composée des régions de l'est de l'Allemagne, du nord de la France et de Languedoc-Roussillon qui concentrent des difficultés sur un fort taux de chômage de longue durée (6,7 %). La classe E comprend le nord de l'Angleterre, le sud de l'Espagne et la Grèce qui ont un fort taux de pauvreté

Encadré 3 : LES CRITÈRES UTILISÉS POUR DÉCRIRE LE NIVEAU DE VIE

Les critères ici utilisés pour décrire le niveau de vie sont :

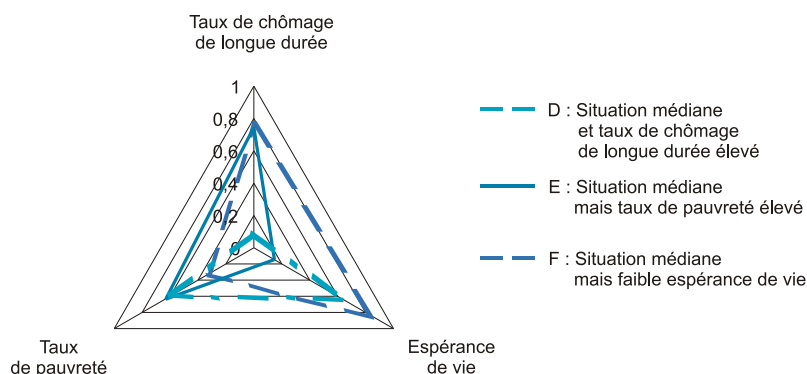
- l'espérance de vie
- le taux de pauvreté
- le taux de chômage de longue durée

Carte 3 : CLASSIFICATION DES RÉGIONS EUROPÉENNES SELON L'AXE NIVEAU DE VIE



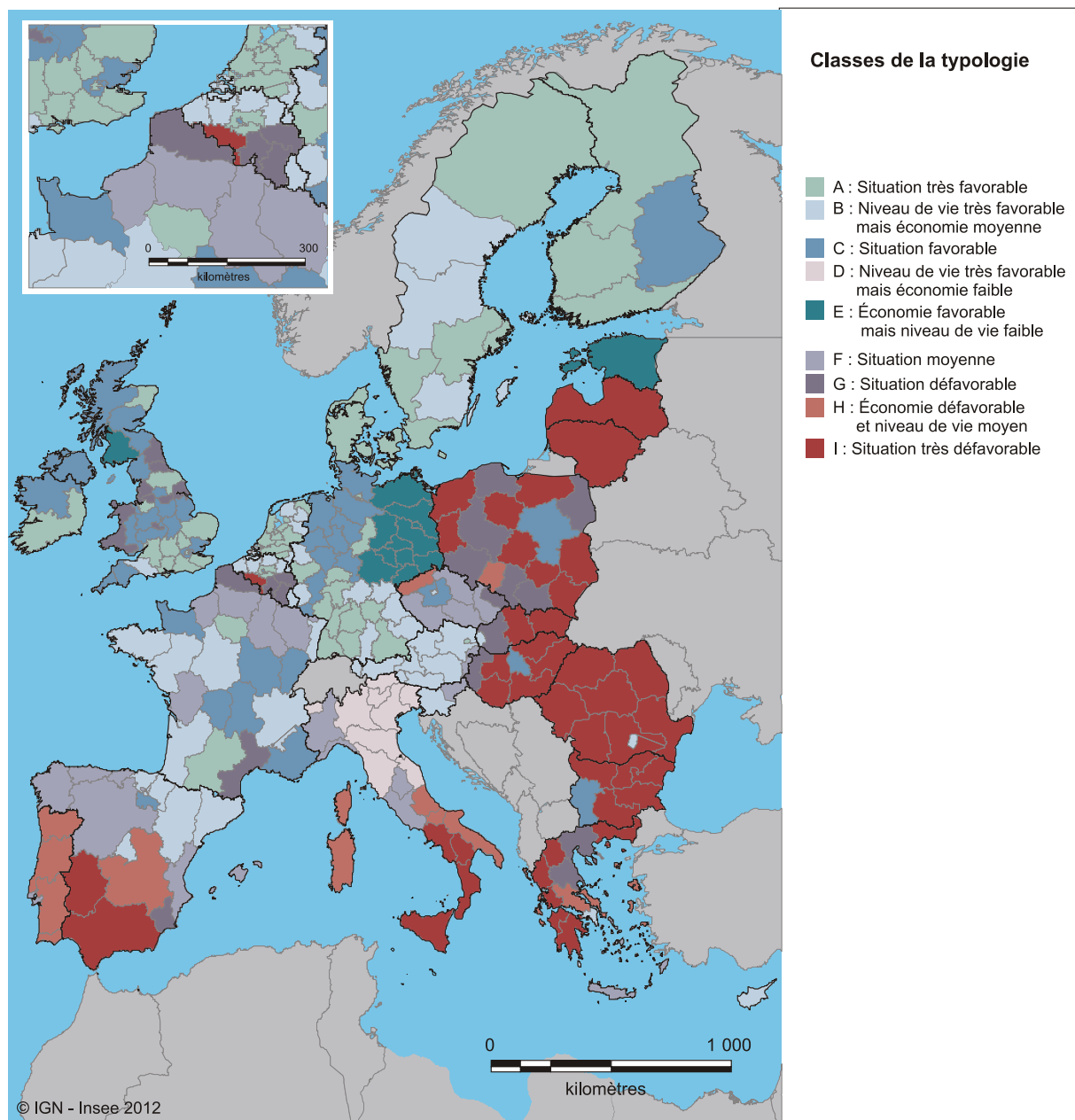
Méthodologie : l'axe niveau de vie est calculé à partir de l'espérance de vie, du taux de pauvreté et du chômage de longue durée.
Source : Eurostat - traitement Insee

Graphique 3 : POSITION DES CLASSES SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES DE NIVEAU DE VIE



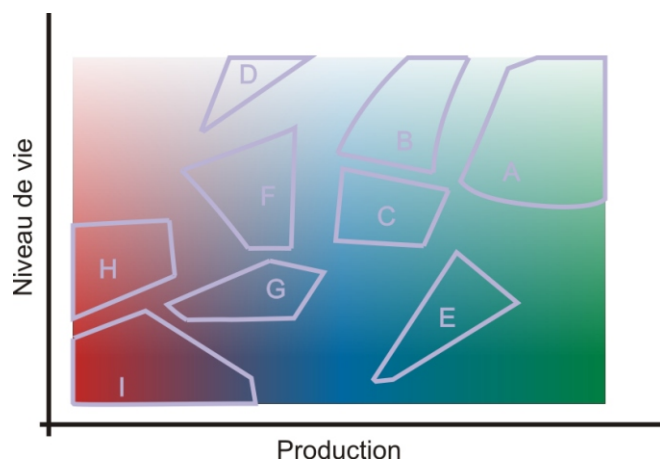
Source : Eurostat - traitement Insee

Carte 4 : CLASSIFICATION DES RÉGIONS EUROPÉENNES SELON LES AXES ÉCONOMIE ET NIVEAU DE VIE



Source : Eurostat - traitement Insee

Graphique 4 : POSITION DES CLASSES SELON DIFFÉRENTS CRITÈRES DE NIVEAU DE VIE



Source : Eurostat - traitement Insee

(24,7 %). La classe F est composée de régions de Pologne, Hongrie, Roumanie et Bulgarie, qui affichent une espérance de vie faible (75 ans).

UNE CLASSIFICATION GÉNÉRALE DES RÉGIONS EUROPÉENNES SELON L'ÉCONOMIE ET LE NIVEAU DE VIE.

Après avoir décrit les spécificités des régions selon les axes économie et niveau de vie, il s'agit ici d'évaluer les régions selon leurs difficultés ou atouts autour de ces deux axes. Pour chaque région a été calculé un score d'économie et un score de niveau de vie à partir des indicateurs précédents. Ils ont ensuite été regroupés

Si certains indicateurs régionaux défavorables doivent alerter sur d'éventuelles mesures à prendre dans le Nord-Pas-de-Calais pour les améliorer, il convient donc de différencier ces mesures selon les territoires.

Tableau : DONNÉES PAR ZONE D'EMPLOI EN 2009

Unités : nombre, %

Grandes zones	Zone d'emploi 2010	Part dans population 15 ans ou + diplômés de l'enseign. supérieur	Taux d'emploi des 15 à 64 ans	Espérance de vie		Revenu médian par UC	Taux de chômage des 15 à 64 ans	Évolution de l'emploi 1999-2009	Taux de création d'entrep. en 2011	IDH4	Synthèse
				hommes	femmes						
Métropole lilloise	Roubaix - Tourcoing	21,5	57,7	73,2	81,7	15 940	15,1	-4,1	18,1	0,261	
	Lille	32,1	60,0	72,7	81,6	18 513	11,2	10,1	17,2	0,483	++
	Flandre - Lys	19,4	64,1	73,5	81,6	17 611	8,3	4,7	14,1	0,382	++
Hainaut	Valenciennes	17,1	53,8	70,8	80,8	14 632	15,0	15,0	17,1	0,158	--
	Cambrai	16,1	59,2	71,7	80,5	15 738	12,6	-6,0	14,7	0,247	-
	Maubeuge	15,6	53,1	72,4	80,6	14 554	15,2	-0,1	15,9	0,208	--
Littoral	Dunkerque	17,9	57,0	72,6	81,4	16 334	12,6	-0,3	15,2	0,278	
	Saint-Omer	17,2	58,2	73,5	82,1	15 440	12,6	2,4	14,0	0,297	+
	Calais	15,9	55,6	72,7	82,2	15 206	16,8	-10,5	15,9	0,268	-
	Boulogne-sur-Mer	17,3	57,3	72,3	81,1	15 395	14,1	11,2	15,2	0,183	
	Berck - Montreuil	17,4	58,6	72,6	81,8	16 150	9,7	1,8	10,9	0,314	+
"Artois"	Douai	17,3	56,2	71,4	80,7	15 547	14,2	2,6	16,8	0,234	
	Arras	20,9	62,4	73,8	81,0	17 387	9,6	4,1	15,3	0,445	++
	Lens - Hénin	13,2	52,3	69,9	81,1	13 809	16,3	14,9	18,1	0,083	--
	Béthune - Bruay	16,2	57,1	70,9	80,9	15 638	12,3	4,2	16,1	0,251	
	Nord-Pas-de-Calais	20,1	57,4	ns	ns	16 001	13,2	4,9	16,4	nd	
	France métrop.	24,5	63,8	ns	ns	18 355	9,7	7,0	15,5	0,518	

ZE en situation favorable ZE en situation défavorable.

Sources : recensement de la population 2009, revenus fiscaux localisés 2009, taux de chômage localisés au 1^{er} trimestre 2012, estimation d'emploi localisés, Sirene (Insee), indicateur composite de développement humain (Conseil régional).

Cependant, cette analyse permet de mettre en évidence des situations où économie et niveau de vie ne sont pas liés, un fort score dans un axe n'entraîne pas nécessairement la réussite dans l'autre. Le niveau du système productif n'est pas le seul déterminant du niveau de vie d'une région.

De nombreuses régions de l'est de l'Europe ainsi que certaines du sud de l'Espagne et de l'Italie se trouvent dans la classe I pour laquelle l'économie et le niveau de vie sont au plus bas en Europe  Carte 4. Ces régions apparaissent en difficulté sur les typologies qui précèdent. La classe H avec le Portugal, Malte, la Corse, la Sicile et quelques régions du sud de l'Italie et de l'Espagne, présente un score d'économie

encore plus faible que la classe I mais avec un niveau de vie nettement supérieur, proche de la moyenne européenne.

La classe G avec le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, quelques régions anglaises, la Wallonie sauf les arrondissements autour de Bruxelles et de l'Europe de l'est, représente les régions avec des scores en dessous des moyennes européennes sur les deux axes. Elle se détache de la classe C composée de six régions françaises, de nombreuses régions anglaises et de l'Allemagne de l'ouest notamment, qui se trouve au-dessus de ces moyennes.

La classe A, avec l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, le Danemark, de nombreuses régions finlandaises et néerlandaises, a les

indicateurs économiques les plus élevés, avec un fort niveau de vie également. La classe B, composée du reste des régions de France, des Pays-Bas, de Belgique, d'Autriche et du nord de l'Espagne, est aussi bien notée du point de vue du niveau de vie que la classe A mais avec un niveau économique inférieur. La dernière classe regroupe uniquement des régions du nord de l'Italie avec un niveau de vie très élevé mais un niveau de production sous la moyenne. Dans ces régions, la richesse observée n'est pas uniquement due à la sphère productive.

Encadré 5 : DES DÉMARCHES ALTERNATIVES À L'ÉTUDE DU PIB

Les limites du PIB comme unique critère de développement des territoires ont fait récemment l'objet de critiques internationales assez fortes.

L'OCDE a lancé une initiative " vivre mieux ", donnant notamment naissance à un indicateur synthétique de bien-être : L'indice permet aux citoyens de comparer le bien-être au sein de 34 pays sur la base de 11 critères que l'OCDE a identifiés comme essentiels, en ce qui concerne les conditions matérielles d'existence et la qualité de vie : logement, revenu, travail, communauté, éducation, environnement, gouvernance, santé, satisfaction à l'égard de l'existence, sécurité, équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Se référant à cette initiative, M. Gurría, le Secrétaire général de l'OCDE a déclaré en octobre 2012 : " Nous avons élargi la notion de bien-être au-delà du seul PIB afin de prendre en compte d'autres dimensions telles que la qualité de l'environnement, la santé, la force des communautés et la réactivité de nos institutions. Dans la mesure du progrès entrent aussi en ligne de compte les considérations relatives à l'équité et la durabilité. "

En Europe, l'initiative " Au-delà du PIB " (Beyond GDP) concerne le développement d'indicateurs complémentaires au PIB, qui tiennent compte des dimensions non économiques du développement, notamment sur le plan environnemental et social. Initiée par la Commission européenne, la direction générale de l'environnement et la direction générale d'Eurostat, une plateforme web vise à recueillir toutes les informations existantes sur des indicateurs complémentaires au PIB en Europe.

En France, sous la présidence de Joseph Stiglitz, une commission a remis en septembre 2009 une analyse transversale sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Les préconisations du rapport Stiglitz constituent une feuille de route pour l'enrichissement des statistiques publiques, et un axe de travail essentiel pour l'Insee.

Au niveau des territoires, l'association des Régions de France (ARF) promeut l'usage de nouveaux indicateurs de développement dans le pilotage des politiques publiques se basant sur la réalité du développement humain, du bien-être, et sur la durabilité à l'égard des ressources naturelles afin de promouvoir un nouveau modèle de développement.

En 2010, la Commission développement durable et environnement de l'ARF présidée par Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes, a confié à Myriam Cau, Vice-Présidente de la Région Nord - Pas de Calais au développement durable, à l'évaluation et à la démocratie participative, le soin de piloter un groupe de travail ayant pour objectif de construire de nouveaux indicateurs de développement humain et durable.

Ce travail de fond a notamment permis de créer des déclinaisons régionales de l'indice de développement humain (IDH-2), de l'indice de santé sociale (ISS) et de l'empreinte écologique. Ces nouveaux indicateurs offrent une nouvelle grille d'analyse des territoires.

L'ARF a d'ores et déjà proposé ces indicateurs à l'Union européenne en vue de remplacer le PIB dans la répartition des fonds de cohésion. Pionnières au plan national, les Régions françaises envisagent promouvoir ces nouveaux indicateurs sur le plan européen.

Suivi partenarial du Conseil régional :

Marie-Pierre Richard (Direction Europe),

Stéphane Humbert et Grégory Marlier (Direction Développement durable, Prospective et Évaluation)